



**INFORMATIONS concernant les RESULTATS
de LICENCE 3 de la session de MAI/JUIN 2013**

**Ils seront disponibles le MERCREDI 10 JUILLET
à partir de 16H**

- 1) Pour prendre connaissance des résultats**
- 2) Etudiants admis en juin**
- 3) Etudiants ajournés ou défaillants en juin**
- 4) Consultation des copies d'examen**

1) Pour prendre connaissance des résultats :

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».
Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

Un relevé de notes sera envoyé fin juillet à tous les étudiants qui se sont présentés à la 1^{ère} session.

Aucun duplicata ne sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies

2) Etudiants admis en juin

Les résultats seront adressés aux universités de rattachement respectives.
Les **diplômes** seront à réclamer ultérieurement à ces universités de rattachement.

Pour Paris 1 :

Le diplôme de Licence sera à retirer à partir de fin 2013 au :

Secrétariat de la licence 3 en Droit de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne-
bureau **208**

12 place du Panthéon – 75005 Paris avec pièce d'identité et relevé de notes

- ou à demander à partir de fin 2013 à Paris 1 par correspondance à la même
adresse en joignant

- une grande enveloppe à vos noms et adresse déjà timbrée au tarif recommandé

- un recommandé déjà rempli avec vos coordonnées

- la photocopie de votre relevé de notes de L3 et la photocopie d'une pièce
d'identité.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES en Master 1

Etudiants rattachés à Paris 1 : réinscription sur le site

<http://reins.univ-paris1.fr> à partir du 16 juillet ou au mois de septembre

Etudiants rattachés aux Universités **PARIS 2, PARIS 5, PARIS 11, PARIS 13**
et VERSAILLES ST QUENTIN :

Prendre contact avec les inscriptions administratives de ces universités en
septembre lorsqu'elles auront pris connaissance des procès verbaux des
résultats.

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES en Master 1

Consulter le site : **e-cavej.org** rubrique « s'inscrire » : **Inscriptions
pédagogiques** »

à partir de fin octobre pour connaître les rendez-vous.

3) Etudiants ajournés ou défaillants à la première session

REGLEMENT DE L'EXAMEN :

- Toute **note égale ou supérieure à la moyenne** est **conservée** pour la session de
septembre

- Toute **unité d'enseignement validée** est conservée dans son ensemble pour la
session de septembre.

- Tout **semestre validé** est conservé dans son ensemble pour la session de septembre

ATTENTION :

- Les notes inférieures à la moyenne doivent être obligatoirement repassées en septembre (sauf si elles ont été validées dès juin dans une unité d'enseignements ou dans un semestre).

Dates de la session de rattrapage

Les dates des écrits figurent dans « actualités » sur notre site

La date des jurys d'oraux pourra être consultée sur ce site vers mi-juillet.

Il n'y aura pas d'envoi de convocations.

Pour les étudiants ajournés ou défaillants à la session de juin, rattachés à Paris 1, les réinscriptions administratives ne seront possible que fin octobre, après la proclamation des résultats de la session de rattrapage de septembre.

4) CONSULTATION DES COPIES :

Inscription obligatoire pour la consultation

en laissant un message mail à cavlic@univ-paris1.fr
en précisant le nom de l'étudiant et la matière concernée

Les étudiants pourront consulter leurs copies de mai/juin 2013 avec les enseignants aux dates suivantes :

DROIT DES CONTRATS SPECIAUX :
VENDREDI 12 JUILLET à 10H

DROIT DES SOCIETES 1 :
VENDREDI 12 JUILLET à 10H

DROIT COMMUNAUTAIRE :
VENDREDI 12 JUILLET à 14H

DROIT ADMINISTRATIF :
MARDI 16 JUILLET à 14H